



RESPONSABILITÉ DU PARENT ACCOMPAGNATEUR

STAGE: PUERTO RICO 3 au 12 janvier 2007

- ☑ **Critères d'admissibilité du parent**, afin d'être équitable auprès de tous les parents offrant leur disponibilité de "Parent accompagnateur":
 - Être bilingue
 - Ne pas avoir gagné le tirage lors des cinq dernières années.
Sauf s'il n'y avait aucun parent rencontrant l'ensemble des critères.
 - Avoir complété au moins 6 sessions en tant que bénévole au cours de la dernière saison: Politique de reconnaissance du bénévolat Mégophias 2006.
 - Grande autonomie et leadership

- ☑ **Tâches du parent accompagnateur**
 - Assurer une constante disponibilité auprès des athlètes, à la demande de l'entraîneur.
 - Superviser et voir au bien-être de tous les membres de l'équipe.
 - Voir à l'organisation du transport, à la supervision des repas lors du stage.
 - Préparer de concert avec l'entraîneur l'horaire du séjour.
 - S'assurer du suivi de santé des athlètes.
 - Distribuer les informations aux athlètes pendant le séjour.
 - Rappporter à l'entraîneur tout manquement aux règles de conduite.
 - Assister au besoin l'entraîneur lors des entraînements.
 - Faire un rapport écrit à la fin du voyage conjointement avec l'entraîneur.
 - Voir à ce que chaque athlète soit présent au lieu de départ, à l'heure prévue.
 - S'assurer qu'il n'y a aucun usage de boisson alcoolique, de tabac, de stimulant, de stupéfiant ou de drogue.
 - Voir au réveil et au coucher des athlètes aux heures prévues (couvre-feu)
 - S'assurer, que les athlètes soient dans leur chambre respective lors du couvre feu.
 - S'assurer, en collaboration avec l'entraîneur, de la présence des athlètes à la piscine aux heures prévues.
 - S'occuper de la gestion des passeports et des billets d'avion lors du séjour.
 - Planifier conjointement les activités avec l'entraîneur.